



LE CANARD DÉCHAÎNÉ

libre ensemble



SOMMAIRE

P1 : Nouvelle rémunération
P2 : L'équipe UNSA

Directrice de publication
Dominique TABARIE

Conception
Samuel CASULA



Ont Participé
à ce numéro

L'équipe UNSA

Contacts :

Didier BRETON
06-60-93-44-95
Richard CASELLI
06-86-41-82-52

NOUVELLE REMUNERATION

La première négociation concernant l'évolution de la rémunération des responsables de secteur a eu lieu le 28 Novembre.

Equipe UNSA :

Dominique TABARIE / Didier BRETON / RICHARD CASELLI / BENJAMIN LEYSHON / SAMUEL CASULA

Voici les points principaux de la future structure de rémunération (ils ne sont pas définitifs et les détails seront négociés lors des prochaines réunions) :

Maintien intégral du salaire Fixe : Actuellement 1616 euros (PSB), 1880 euros (EI), 1977 euros (IE cl5), 2080 (IE cl6)

Externalisation des frais : - Remboursement des frais réels en fonction de la production (sur justificatifs)
- Déclaration mensuelle et validation systématique de la hiérarchie

Augmentation du niveau des commissions d'acquisition. La production nouvelle sera valorisée par rapport aux primes.

Création d'une prime de production : en remplacement des primes de productivité et nouveau client

Création d'une prime de fidélisation : en remplacement de la prime de développement de portefeuille qui sera calculée sur l'encours et le taux d'équipement.

Taux de commissions modulés en fonction du niveau de conseil

Mise en place d'une Production de référence (PR) en valeur :

- En remplacement de la franchise en nombre de contrats
- Elle conditionnera le taux de versement des commissions et l'enveloppe de frais
- Intégration de tous les produits : santé, prévoyance, épargne, retraite et dépendance
- Intégration de la PU
- Non prise en compte de la MRH et des transferts Fourgous
- Les produits PREVOYANCE DU TNS, EMPRUNTEUR et CHIENS/CHATS intégreront le référentiel cible.
- Déformation ciblée du mix produits à iso productivité (MRH-GAV : 6, PREVOYANCE ET SANTE : 8,5, EPARGNE et RETRAITE : 6,7) pour arriver à 21,2 contrats/mois.

Suppression des commissions sur encours

Partage de commissions sur l'activité réalisée avec l'Organisation de Fidélisation (OF)

PREMIERES REACTIONS A CHAUD :

Point bloquant non négociable de la suppression des commissions sur encours pour l'UNSA. Nos représentants ont demandé des exemples chiffrés pour commencer à faire des simulations. Tant que nous n'avons pas les chiffres nous ne pourrons pas discuter ou travailler ou négocier.

Vos représentants UNSA

Dominique **TABARIE** *MONTPELLIER*

Didier **BRETON** *ALBI*

Samuel **CASULA** *STRASBOURG*

Joel **CUNY** *METZ*

Nicolas **FELON** *AUXERRE*

Denis **VIEILHOMME** *DIJON*

Solange **GAUTHIER JANIN** *ANNECY*

Philippe **CAUNEGRE** *PAU*

Richard **CASELLI** *NANTES*

Franck **BELLANGER** *BORDEAUX*

Benjamin **LEYSHON** *GUINGAMP*

Pascal **RIBARDIERE** *MONTPELLIER*

André **DENIS** *NICE*

Christophe **LEGRAND** *LILLE*

Gregory **MARIE** *TOULOUSE*

Pierre **TRICAUD** *LYON*

Sylvain **BERTE** *PARIS*

Jean Pierre **CASULA** *STRASBOURG*

Eric **DUVAL** *ANNECY*